



Jeudi 21 janvier 2010

La Région lance un plan pour le photovoltaïque

En lançant un plan photovoltaïque, la Région inscrit son action plus globalement dans une démarche de lutte contre le changement climatique et le développement durable, conformément au Pacte régional et aux objectifs affichés au sein du Plan Climat et de l'Agenda 21.

La Région lance un premier appel à projet régional concernant la production d'énergie renouvelable photovoltaïque sur les lycées publics régionaux. A terme, 700 emplois seront créés.

L'objectif poursuivi par la Région Languedoc-Roussillon est d'encourager la production à grande échelle d'énergie photovoltaïque sur le territoire régional, en optimisant les retombées économiques pour le Languedoc-Roussillon.

La Région Languedoc-Roussillon engage ainsi un vaste programme d'équipements des bâtiments régionaux en panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité d'origine renouvelable et **se fixe pour objectif de porter à 100 MWc la part du parc régional photovoltaïque d'ici 2014.**

Cette politique a notamment été traduite dans le référentiel « Lycées Nouveau Siècle ».

Des installations expérimentales permettant de limiter le recours aux énergies fossiles et de réduire les émissions de CO2 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans les 87 lycées du Languedoc-Roussillon: chaufferies bois (Jacques Prévert, Pierre de Coubertin...), production eau chaude sanitaire solaire pour usages restauration, internat, logements de fonction (Claude Simon, François Arago, Jacques Prévert, Pierre Mendès-France...), installations photovoltaïques (Charles Blanc ; CFPPA de Florac ; Mendes-France; Jacques Prévert ; Frederico Garcia Lorca...), bâtiment basse consommation « EFFINERGIE » faisant appel à lagéothermie (Marc Bloch).

Plus largement, les projets d'aménagement des bâtiments de la Région prévoient désormais un équipement en panneaux photovoltaïques (Site de Capdeville, Grande Salle, Maison des Sports....).





Cet engagement prend acte de la mobilisation nécessaire des collectivités locales pour contribuer à l'objectif européen du Paquet Energie Climat de porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale d'ici 2020.

Ce plan concernera ultérieurement les bâtiments des établissements portuaires et les bâtiments de l'administration régionale.

Pour son parc immobilier de 1,5 millions de m², le potentiel d'équipement sur les lycées recouvre près de 600 000 m² de toitures, soit 60 MWc de panneaux photovoltaïques, et une production annuelle de 72 GWh.

Cet appel à projet régional aura pour objet de sélectionner des opérateurs susceptibles de procéder à la mise en place de panneaux photovoltaïques raccordés au réseau sur les lycées, et à l'exploitation de ces équipements.

Le Languedoc-Roussillon est en tête des régions françaises avec 21,02 MWc raccordé au réseau, représentant 25,2 Gwh d'électricité d'origine photovoltaïque produite chaque année(source MEDDEM, septembre 2009).

